

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2018

Présent.e.s : Nadège Pfister, Anuka Schubert, Luca Perrig, Jonas Tarazi, Mathieu Crettenand,
Alexia Bonelli;
PV : Alexia Bonelli.

18h15 CIGUË

*Demande de subvention pour les salaires 2017-2018-2019
Seb et Ignace*

Comme chaque année, la CIGUË demande le financement d'une partie de leurs salaires (plus précisément un des deux postes étudiants, puisque ces derniers concernent directement l'Université).

La CIGUË est une coopérative de logement pour personnes en formation, qui loge actuellement environ 800 personnes. La CIGUË n'est pas à l'abri des difficultés financières, notamment vis-à-vis de la diminution de son fonds de roulement (et donc de ses liquidités). Pour des raisons administratives, la CIGUË n'a pas touché de subvention pour ses salaires depuis 2015 (et ce, notamment car elle a été « dé-enregistrée » momentanément, mais plus maintenant depuis le 11 juin 2018). Elle peut donc de nouveau avoir accès aux demandes de subventions extraordinaires.

La demande de subvention s'élève à CHF 70'920.- (soit 23'640.- par année pour 3 ans – 2017 ; 2018 ; 2019).

**Décision : La subvention est acceptée à hauteur de 23'640CHF.-.
La demande de salaires pour 2019 est acceptée.
Toutefois, les demandes pour 2017 et 2018 sont suspendues. Et ce, le temps que la Commission étudie le montant du fonds CGTF disponible, puisque le montant demandé par la CIGUË est élevé. En outre, il faut également que la CGTF réévalue les demandes pour les salaires 2017-2018, qui ont été préalablement suspendues.**

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h35 AJP

*Demande de subvention pour la projection du film « En guerre »
Emma et Claire*

L'AJP aimerait projeter le film « En guerre » qui porte sur la fermeture d'une usine dans le nord de la France et le rôle qu'ont joué les syndicats dans cette lutte, notamment pour les travailleuses.

La demande comprend les frais pour : les droits d'auteur (CHF270.-), le DVD (CHF34.-), un apéritif (CHF150.-), et un cadeau pour l'intervenante (CHF20.-).

La demande de subvention s'élève à CHF474.-.

Décision : **La subvention est accordée à hauteur de 454.-.**
 Le cadeau pour l'intervenante n'est pas financé puisque cette dernière ne pourra assister à la séance.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 AJP

*Demande de subvention pour un apéritif débat
Emma et Claire*

L'AJP aimerait faire un apéritif de rentrée avec les membres de l'association. En effet, l'association vient d'être enregistrée et voudrait discuter sur le but, le « sens » et le futur de leurs projets. La volonté étant de faire un débat et discussions dans un espace convivial.

La demande comprend les frais d'apéritif (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : **La subvention est accordée à hauteur demandée.**

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**

- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h55 Rethinking Economics Genève

Demande de subvention pour un débat sur l'économie sociale et solidaire

Adrien

Rethinking Economics Genève a invité Benoit Molineau – président du CA de la coopérative SPP et secrétaire général de la coopérative *Equilibre* – pour une conférence à l'UNIGE. Ce choix s'est fait sur le fait que M. Molineau présente des réflexions intéressantes quant à l'économie sociale et solidaire. Suite à sa présentation pour plusieurs étudiant.e.s, il a enchaîné avec un débat / discussion sur l'économie participative autour d'un apéro. Le but de l'association est de présenter des solutions alternatives à l'économie *mainstream*, majoritairement représentée au sein des sciences économiques à l'UNIGE.

La demande comprend les frais de : flyers (CHF26.-), cadeau intervenant (CHF11.50.-) et apéritif (CHF54.30.-).

La demande de subvention s'élève à CHF91.80.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 AESI

Demande de subvention pour un voyage d'études à San Francisco

Anika et Igor

L'AESI organise un voyage d'études à San Francisco, entre autres, car un de leurs professeurs a un contact là-bas concernant les nouvelles technologies. Cette ville s'avère intéressante pour les étudiant.e.s en système d'information pour découvrir la *Silicon Valley*, visiter des entreprises telles que Google, Facebook, etc. Et ce, afin de mieux cerner ce qu'implique le « monde de l'entreprenariat », ce qui s'avère important pour leur cursus d'études. Le voyage comptera 21 participant.e.s.

La demande comprend les frais de : logement (CHF300.-/personne) et transports (CHF450.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF750 par personne (soit 15'750).-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF4'200.- (soit CHF200.-/personne), couvrant une partie des frais de logement et de transport. La Commission tient à rappeler que les voyages d'études doivent rester accessibles à tout.e.s les étudiant.e.s, ce qui implique de veiller à

maintenir des prix raisonnables.

La subvention sera conditionnée à :

- **La liste des participant.e.s**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h35 Club Genevois de Débat

Demande de subvention pour le « Procès de Dieu »

Amélie et Laura

Le CGD organise un débat en écho au débat sur « le Procès de l'Homme » qui a eu lieu l'année passée. Ce débat sera public et organisé sous forme de procès fictif. Cela est aussi l'idée de casser la marmite de l'escalade avec les participant.e.s.

La demande comprend les frais de : apéritif & marmite de l'escalade (CHF740.-), sécurité de la salle (CHF645.-) et impressions (CHF150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'535.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF995.-.
L'apéro est financé à hauteur de maximum CHF200.-, selon le règlement de la CGTF (et non à CHF740.-).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 Club Genevois de Débat

Demande de subvention pour les débats hebdomadaires 18-19

Amélie et Laura

Le CGD organise des débats hebdomadaires chaque mardi avec ses membres. Deux fois dans le semestre, le CGD fait un apéritif après le débat, afin de mieux se connaître de manière informelle.

La demande comprend les frais de : buffet dînatoire et boissons (CHF94.-) et soirée pizza (CHF170.).

La demande de subvention s'élève à CHF 264.80.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h55 Club Genevois de Débat

Demande de subvention pour un débat public avec l'ENS

Amélie et Laura

Le CGD accueillait le Club débat de l'ENS pour une joute oratoire. Arrivé.e.s le vendredi soir, les invité.e.s ont joué le samedi soir et ont fait une visite du Lavaux le jour. L'idée est de faire un échange et que le CGD aille à Paris le semestre prochain.

La demande comprend les frais de : ~~apéritif (CHF220)~~, apéritif dînatoire (CHF200.-), transport (CHF97,60.-) et impression (CHF147.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 661,25.-.

Décision : **La subvention est accordée à hauteur de 444.45.-.**
L'apéro de CHF220.- n'est pas financé, puisque la CGTF finance un seul apéro par événement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h30 Uni Art

Demande de subvention pour Uni Art fait son live 3

Michael, Iris, Billie, Alexandra et Anouk

Uni Art organise *Uni Art Fait Son Live 3*, au bar de La Plage. Le but est, d'une part, de mettre en valeur la création artistique au sein de la communauté universitaire et, d'autre part, de promouvoir les œuvres d'artistes universitaires en dehors de l'Université. Quelques artistes membres sont motivé.e.s à exposer leurs projets. L'ALMA viendra peut-être également faire des performances.

La demande de subvention concerne les frais d'impression (CHF287.-), de matériel – matériel d'accrochage pour l'exposition – (CHF100.30.-), et d'apéritif (CHF20.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 587.-.

Décision : **la subvention est accordée à hauteur demandée.**

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h45 ALMA

*Demande de subvention pour un Operacion Seduccion 8
Christian et Marjorie*

L'ALMA, créée en 2010, organise depuis lors *Operacion Seduccion* ayant comme but de présenter l'Amérique Latine et certaines problématiques qui paraissent loin pour les personnes habitant à Genève. Ainsi, l'ALMA aimerait dénoncer les problèmes liés à l'Amérique latine mais aussi montrer sa beauté et sa nature. Pour se faire, l'ALMA tient des stands durant deux jours consécutifs qui présentent plusieurs dynamiques socio-culturelles, de la gastronomie de plusieurs pays et diverses activités (danse et flash-mob) liés à l'Amérique du Sud.

La demande de subvention concerne les frais répartis entre les différents stands présentés lors de l'événement ainsi que des frais pour le groupe décoration et le groupe logistique.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'400.-.

Décision : la subvention est suspendue jusqu'à la prochaine séance.
En effet, il manque un budget clair et tous les devis. L'événement sera déjà passé en séance de décembre, mais la Commission entrera quand même en matière.

21h05 ESN

Demande de subvention pour un week-end intersection à Lucerne

L'ESN a organisé un voyage pour emmener des étudiant.e.s Erasmus à Lucerne, avec plusieurs sections d'ESN en Suisse. Plusieurs activités culturelles ont été faites, comme un rallye pour découvrir la ville. Le deuxième jour, le groupe est allé visiter une fromagerie et le village aux alentours. 23 participant.e.s ont pris part à ce voyage.

La demande de subvention concerne les frais de transport (CHF30.-/personne), visite d'une fromagerie (CHF8.-/personne) et de logement (CHF19/personne.-), soit CHF57.-/personne.

La demande de subvention s'élève à CHF 912.20.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.
Le calcul du montant de la subvention au 2/3 du budget a déjà été effectué au sein de la demande.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h15 ESN

Demande de subvention pour un week-end à Zurich

Iels sont partis à Zurich afin de visiter cette ville avec les étudiant.e.s Erasmus. Iels ont également fait un rallye avec des postes pour visiter la ville et une sortie le soir. Le deuxième jour, le groupe a fait un tour en bateau, la visite du marché de Noël et la visite des chutes du Rhin.

La demande de subvention concerne les frais : d'auberge (CHF45.-/personne) ; de transport (CHF30.-/personne) et de l'activité culturelle *Zurich Card* (CHF27.-/personne). Au total, 50 participant.e.s sont prévues pour ce voyage.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'377.-.

Décision : **La subvention est acceptée à hauteur demandée.**
 Le calcul du montant de la subvention au 2/3 du budget a déjà été effectué au sein de la demande.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h25 AESPRI

Demande de subvention pour un voyage culturel à Lyon
Alexis, Patricia et Théo

Le groupe culturel de l'AESPRI a été réactivé cette année et a décidé d'organiser un voyage culturel à Lyon. Ce dernier voulait apporter quelque chose de nouveau en organisant un événement à Lyon, pour son aspect culturel et historique et peu cher afin d'être ouvert à toutes et tous.

La demande de subvention concerne les frais : de transport (CHF845.-) ; d'hébergement (CHF500.-), ~~de nourriture (CHF600.-)~~ et des activités culturelles (CHF449.-). Une cotisation de total CHF900.- est demandée aux étudiant.e.s. Et ce, pour 20 participant.e.s.

La demande de subvention s'élève à CHF 1'494.-.

Décision : **la subvention est accordée à hauteur de 894.-.**
 Conformément au règlement, la CGTF ne peut financer la nourriture lors des voyages. En outre, le montant demandé correspond à moins des 2/3 des dépenses, ce qui n'est pas contraire au règlement.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h47 Divers

Pas de divers.

La séance se termine à 21h47.

PV fait à Genève le 29 octobre 2018 par Alexia Bonelli.